

L'ENTOMOLOGIE

EN

MÉDECINE LÉGALE

Depuis toujours, on a constaté que les cadavres de l'homme ou des animaux deviennent la proie des larves de mouches ou autres insectes. Mais il est bien connu que ces travailleurs de la mort n'arrivent « à table » que successivement, par escouades de la même espèce et toujours dans le même ordre. MEGNIN a ainsi compté jusqu'à huit périodes depuis la mort jusqu'à complète destruction du cadavre. Donc la présence de tel ou tel groupe d'insectes sur un cadavre indique le temps qui s'est écoulé depuis le moment de la mort. De plus, la faune des cadavres est différente suivant que ces derniers sont à l'air libre, inhumés ou immergés. « La médecine légale peut maintenant avoir recours à l'entomologie dans certaines conditions données, avec autant de certitude qu'à la physiologie et à la pathologie humaines pour fournir aux tribunaux dans les questions criminelles, les éléments du jugement pour l'application de la loi », ainsi s'exprimait MEGNIN, un des pionniers dans cette étude. Et M. BROUARDEL ajoutait dans son cours de médecine légale : « ... de telle sorte, Messieurs, que lorsque vous vous trouvez en face d'un cadavre momifié par les insectes, vous pourrez souvent être beaucoup plus précis qu'en face d'un cadavre putréfié ».

Pour illustrer ceci, voyons ce qui se passe dans le cas d'un cadavre à l'air libre. La première escouade apparaît aussitôt après la mort jusqu'à la formation des acides gras. Elle ne comprend que des larves de mouches appartenant aux genres **Musca**, puis **Calliphora**. La deuxième escouade débute quand l'odeur cadavérique se fait sentir ; ce sont encore des larves de mouches appartenant aux genres **Lucilia** et **Sarcophaga**. Vient maintenant la troisième escouade, de trois à six mois après la mort, il s'est formé des acides gras volatils. A ce moment, on voit apparaître d'autres insectes friands de substances grasses, tels que certains coléoptères du genre **Dermestes**.

La quatrième escouade arrive quand se produit la fermentation des matières albuminoïdes et comprend des larves de mouches des genres **Piophilæ** et **Anthomyia**, ainsi que de petits coléoptères aux couleurs métalliques, les **Corynetes**. Quand la fermentation ammoniacale se produit, on voit apparaître d'autres diptères et d'autres coléoptères. Les premiers sont représentés par les genres **Ophyra** et **Phora** ; les seconds, par les genres **Necrophorus**, **Silpha**, **Hister**. La sixième escouade achève d'absorber toutes les humeurs dont le cadavre reste imprégné et contribue à sa dessiccation. Elle comprend non plus des insectes, mais de nombreux **acariens**. Ces acariens s'observent sur les cadavres au bout d'une année. La septième escouade apparaît lorsque le cadavre est complètement desséché et comprend des insectes appartenant aux mêmes groupes que ceux qui rongent les étoffes, les fourrures et les collections d'histoire naturelle. Ce sont des coléoptères des genres **Attagenus**, **Anthrenus**... La

huitième et dernière escouade composée des coléoptères des genres **Tenebrio** et **Ptinus** fait disparaître tous les débris laissés par ses prédécesseurs. Elle arrive lorsque la mort remonte à plus de trois ans.

Dans une magnifique étude sur ce sujet, le Dr YOVANOVITCH tire les conclusions suivantes, basées sur des faits qui se sont produits : « Nous voyons donc que l'entomologie peut nous indiquer :

1° l'époque approximative et d'une précision relative de la mort d'un individu,

2° la saison pendant laquelle l'individu a trouvé la mort,

3° si on a laissé tout le temps l'individu à la même place ou si on l'a transporté en un autre lieu,

4° si l'individu, après avoir trouvé la mort, est resté exposé à l'air libre ou s'il a été ensuite enterré ou enfin brûlé,

5° si l'individu a succombé en ville et a été ensuite transporté à campagne, et réciproquement, et encore s'il vient d'un pays lointain,

6° beaucoup d'autres circonstances relatives à la mort expliquées par les mœurs des insectes. »

J'ai eu l'occasion récemment d'appliquer avec succès la connaissance de ces faits. Ayant déterminé l'espèce et l'état de développement de larves de mouches trouvées sur un cadavre d'enfant, j'ai pu estimer avec précision la date à laquelle le cadavre avait été déposé. Mes conclusions se sont ajoutées très utilement à celles des policiers enquêteurs.

Marcel LÉCLERCQ,

(1^{er} Doc. Médecine).

BIBLIOGRAPHIE

- MÉGNIN, P. (1880), *Les Parasites et les Maladies parasitaires*. Paris, Masson, pp. 1-150.
YOVANOVITCH, G. (1888), *Entomologie appliquée à la médecine légale*. Paris, Librairie Olliers-Henry, pp. 1-132.